

PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
& ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Professionnels, agriculteurs et associations



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



CÔTES D'ARMOR

ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables aux professionnels, agriculteurs, entreprises et associations.

« Inflation », « pénurie », « crise énergétique » ... ce ne sont pas seulement les mots qui rythment notre quotidien, ce sont aussi des éléments qui peuvent impacter directement le résultat des entreprises. Parfois durement.

En tant qu'établissement coopératif, mutualiste et 1^{ère} banque des Côtes d'Armor, il est de notre responsabilité d'agir. Notre priorité va au soutien de tous nos clients : nos 1300 collaborateurs sont mobilisés pour vous proposer des solutions d'accompagnement de trésorerie adaptées à vos besoins spécifiques (ouvertures de crédit, solutions d'affacturage...). Nous développons des services et des démarches pour sécuriser votre activité (assurances, paiements...), accélérer vos transitions (énergétiques, digitales, RSE...) et votre développement (international, croissance externe...).

En 2023, la hausse de nos tarifs sera ainsi contenue et nous poursuivons, comme en 2022, le gel de certains tarifs tels que le plafonnement des commissions d'intervention.

Plus que jamais, votre satisfaction demeure essentielle. Malgré le contexte économique actuel, nous restons confiants dans l'avenir de notre territoire costarmoricain et dans notre modèle de banque de proximité, humaine et digitale. Nous continuons ainsi à investir, avec notre projet d'entreprise « Cœur d'Armor », en développant l'emploi dans notre département, tant en nombre de salariés qu'en expertise de nos réseaux spécialisés, pour encore mieux vous servir.













Soyez assurés que les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor se mobilisent pour faire vivre notre raison d'être : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».

Nous vous remercions pour votre confiance.



Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

	<u>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</u>	5
	<u>Banque à distance</u>	6
	<u>Moyens et opérations de paiement et d'encaissement</u>	7
	<u>Offres groupées de services</u>	11
	<u>Irrégularités et incidents</u>	12
	<u>Financements des professionnels, des agriculteurs et des associations</u>	13
	<u>Épargne, titres et placements financiers</u>	15
	<u>Opérations à l'international</u>	16
	<u>Assurances et prévoyance</u>	17
	<u>Résoudre un litige</u>	17
	<u>Références</u>	18
	<u>Vos contacts et services utiles</u>	19



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité ISILIS	Gratuit
Services bancaires de base ⁽¹⁾ fournis dans le cadre du droit au compte : article L312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique ⁽²⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Autre périodicité	1,40 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte pour les professionnels et les agriculteurs	14,80 €/mois
Frais de tenue de compte pour les SCI	2,50 €/mois
Frais de gestion de compte pour les associations	
• Gestion agence	3 €/mois
• Gestion Pôle Association	6 €/mois
• Syndic de copropriété	9,50 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾	Plafond
Selon l'article L312-19 du Code monétaire et financier	30 €/an
Commission de mouvements sur les débits (chèques, virements, prélèvements, effets) - % du montant de l'opération	
• Professionnels et agriculteurs	0,06 %
- Avec un minimum de	5 €/mois
• Associations	Gratuit
Commission du plus fort découvert (% sur cumul par trimestre du plus fort découvert de chaque mois)	0,06 %
Commission d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	
• Professionnels et Agriculteurs	60 €
• Associations	30 €

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

Frais pour information aux commissaires aux comptes	145 €
Recherches simples ou de documents de moins d'un an	12,92 €/document
Recherches complexes ou de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour renseignements commerciaux	17,80 €
Frais de location de coffre-fort (selon catégorie)	À partir de 79,16 €/an



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL)⁽⁴⁾

Crédit Agricole En Ligne PRO BASE

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.

Gratuit

Crédit Agricole En Ligne PRO RIB TITRES

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers.

- Professionnels et Agriculteurs
- Associations

8,80 €/mois

Gratuit

Services de banque à distance sur Internet accessibles depuis :

- Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/

- Nos applications mobiles :

Ma Banque

Paiement Mobile dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés

Assurance Pacifica

Nexecur

Eurofactor

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT

L'utilisation des applications suppose de détenir un terminal de communication compatible avec un accès à Internet et de souscrire au service Crédit Agricole en Ligne.

Services alertes par SMS ou par Email

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes

Alerte en temps réel (sur solde, opération débit/crédit), libellé, encours différé carte bancaire, achat/vente à distance, solde débiteur

Gratuit

Mini-relevé hebdomadaire (2/semaine)

2,50 €/mois

Téléphones

Filvert pour consultation des comptes

02 96 69 22 22

Prix d'un appel local
vers un poste fixe

Espace Pro et Patrimoine

02 96 76 54 00

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (client -> banque)

- Abonnement EDIWEB
- Abonnement EBICS

11,50 €/mois

11,50 €/mois

Transmettre des fichiers (client -> banque -> client)

- Abonnement EDIWEB par email
- Abonnement EDIWEB par téléchargement
- Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS)

13,50 €/mois

24 €/mois

49,90 €/mois

Abonnement Swiftnet

Nous consulter

Certificats électroniques

Signature performance	57,20 €/3 ans
Signature premium	44,70 €/an
Swift 3SKey (Service de signature électronique) "Swift Secure Signature Key" (forfait abonnement pour 3 ans)	109 €

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.
- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

PleinChamp

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)

Gratuit

Tarif de l'abonnement à Pleinchamp Pro :

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et perspectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 €/mois*

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp PRO.

* La durée minimale de l'abonnement Pleinchamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.



Moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard à autorisation systématique Pro	36 €/an	
MasterCard Business	56 €/an	56 €/an
MasterCard Business Executive	146 €/an	146 €/an

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽⁵⁾, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)⁽⁶⁾

- Frais fixes 0,20 €/opération + 2,30 % du montant
- Frais variables

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels)⁽⁷⁾ + frais proportionnels au montant du paiement

0,20 €/opération + 2,30 % du montant

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces en euro ⁽⁵⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	1 €/retrait à partir du 3 ^{ème} retrait mensuel
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire) ⁽⁶⁾	
• Frais fixes	3,50 €/opération +
• Frais proportionnels au montant du retrait	2,40 % du montant
Autres retraits d'espèces par carte (hors frais de change éventuels) ⁽⁷⁾	3,50 €/opération +
+ frais proportionnels au montant du retrait	2,40 % du montant

◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Envoi de la carte en recommandé avec AR	Coût d'un envoi postal
Commande de carte en urgence	18,80 €
Renvoi du code confidentiel de la carte (par courrier ou SMS)	10,70 €
Frais de refabrication de la carte perdue, abimée ou volée	Gratuit
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	Gratuit
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	Gratuit

Terminal de Paiement Électronique

Location TPE classique (ADSL, GPRS...)	Nous consulter
Up2Pay Mobile :	
• Achat du lecteur de carte (+ facturation à la transaction : 1,75 %)	29 €
• Location du lecteur de carte (+ facturation à la transaction : nous consulter)	15,50 €/mois
Up2Pay Caisse Digitale (caisse enregistreuse)	Nous consulter

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL... Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur le site www.ca-moncommerce.com.

Commerce électronique

UP2PAY E-TRANSACTIONS - PAIEMENTS CARTES SÉCURISÉS PAR INTERNET

ACCESS	
• Abonnement	17 €/mois
PREMIUM	
• Abonnement	20 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
Commission sur flux	Nous consulter

Virements SEPA (Single Euro Payment Area)⁽⁸⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

◆ Réception d'un virement SEPA

Virement SEPA ou virement instantané SEPA

Gratuit

◆ Émission d'un virement SEPA

Virement instantané par Internet (CAEL)

0,90 €

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	4,10 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	9,30 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent

Gratuit

Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT):

- Par papier 11,10 €/opération
- Télétransmis 4,85 €/opération

Avis de réception de virement SEPA fax/email (hors domestique)

4,40 €

Virement liste :

- Prise en charge par remise
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique **Gratuit**
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par fax/email 10,40 €/fichier
- Par opération
 - Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste) **Gratuit**
 - Télétransmise par EDIWEB, EBICS 0,21 €

Rappel des virements frauduleux à la demande du client

- Virement inférieur à 20 €
- Virement supérieur à 20 € **Montant du virement 20 €**

Prélèvements SEPA/TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Gratuit

Frais de mise en place de mandat de prélèvement SEPA

Gratuit

Opposition sur avis de prélèvement

Gratuit

Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Gratuit

Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA

70 €

Prélèvement SDD B to B :

- Mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement 8,65 €
- Par opération 0,35 €

Prélèvement SDD par remise :

- Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS
 - Avec signature électronique **Gratuit**
 - Avec bordereau de confirmation par fax/email 10,40 €/fichier
- Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS 0,29 €

Chèques

Paielement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple	2 €
• En recommandé avec accusé de réception	Coût d'un envoi postal
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,30 €

Pour faire opposition

Contactez le 09 69 39 92 91

Appel non
surtaxé⁽⁴⁾

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Remise d'effet sous forme papier	5,50 €
Remise d'effet à l'encaissement via Crédit Agricole en Ligne	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/email	10,40 €/fichier
Frais par opération sous forme papier	10,50 €
Frais par opération télétransmise	0,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, réclamé, avis de sort...)	16,95 €

Date de valeur⁽⁹⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Émission d'un virement (tout virement dont la date d'exécution est prévue un jour non ouvrable, sera exécuté le jour ouvrable suivant)	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Paielement par carte à débit immédiat	J
Paielement par carte à débit différé	dernier jour ouvré du mois
Remise de paielement par carte Terminal Paiement Électronique	J+1
Prélèvement au crédit (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	E
Paielement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E
• Remise papier	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paielement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽¹⁰⁾ : votre gestion au quotidien

LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB Titres

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹¹⁾

Frais d'envoi de chèque

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalier par email ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par email ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à PleinChamp Pro

Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés	À partir de 16 €/mois
Option : SécuriHELP Agri	3 €/mois
Option : SécuriHELP Pro	1 €/mois
Compte à composer Profession Libérale	Nous consulter
Compte à composer Micro Entreprise	Nous consulter

Comptes-Services Crédit Agricole

◆ COMPTES SERVICES AUX PROFESSIONNELS (gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)

Compte Service niveau 1 (sans découvert)	16,80 €/mois
Compte Service niveau 1 (avec découvert < 3 200 €)	24,20 €/mois
Compte Service niveau 1 (3 200 € < avec découvert < 8 000 €)	31,20 €/mois
Compte Service niveau 2 (sans découvert)	31,50 €/mois
Compte Service niveau 2 (avec découvert < 8 000 €)	46,20 €/mois
Compte Service niveau 2 (7 651 € < avec découvert < 16 000 €)	60,65 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX PROFESSIONNELS (gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	20,50 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	26,30 €/mois
Découvert jusqu'à 8 000 €	34,70 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	53,55 €/mois
Découvert jusqu'à 30 000 €	87,20 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX AUTO-ENTREPRENEURS (arrêt commercialisation)

Sans découvert	10,25 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	13,15 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX AGRICULTEURS (gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	18,20 €/mois
Découvert entre 4 800 et 8 000 €	26,30 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	34,70 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX AGRICULTEURS (gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	20,50 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	26,30 €/mois
Découvert jusqu'à 8 000 €	34,70 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	53,55 €/mois

◆ COMPTE SERVICE AUX CUMA (arrêt commercialisation)

Compte Service CUMA niveau 1 (sans option) par an	73,85 €
---	---------



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,70 €
Plafond journalier	3 opérations soit 26,10 €
Plafond mensuel	30 opérations soit 261 €

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale de Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

Frais de retour "N'Habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	14,58 €/an
Frais par saisie-attribution ou saisie-conservatoire	78,70 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor Public	10 %
• Maximum	78,70 €
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	14,70 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹²⁾ <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €
Frais par chèque rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision	30 €
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement 20 €
• Si paiement supérieur à 20 €	
Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit



Financements des professionnels, des agriculteurs et des associations

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté (mini : 150 €)
Commission d'engagement (taux annuel)	1 % de l'ouverture de crédit
Frais de réexamen par ligne de trésorerie	60 €/an

◆ Solutions de trésorerie : Cash in Time/Eurofactor

[Nous consulter](#)

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté (mini : 150 €)
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne)	80 €
Frais d'étude et de montage de prêt AGILOR	
• Prêt inférieur à 5 000 €	60 €
• Prêt supérieur à 5 000 €	110 €
Frais d'étude Énergies renouvelables	Nous consulter
Frais de co-financement en sus des frais de dossiers indiqués ci-dessus	800€

Cession de créances professionnelles

Remise de bordereau Dailly	10,40 €
Frais par ligne de créance papier	3,80 €
Frais par ligne de créance télétransmise	0,40 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	11,10 €
Minimum d'intérêts	4,90 €
Traitement sur créance (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort,...)	16,80 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Modification sans avenant au contrat : périodicité, mise en place délai, report, modification du compte à débiter, modification de la date d'échéance...	33 €
Modification avec avenant simple : modification de taux, de durée, pause non contractuelle <ul style="list-style-type: none">• Plafond	166 €/prêt 3 lignes de prêt
Modification avec avenant complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt (transmission universelle de patrimoine, fusion...), mise en place ou augmentation de différé..., outre les frais de garanties indiqués dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt" <ul style="list-style-type: none">• Plafond	261 €/prêt 3 lignes de prêt
Lettre d'information annuelle aux cautions	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	7,66 €
Décompte de remboursement	24,50 €
Aide au bilan	57,80 €

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt

Montants par garantie, hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole	155 €
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux	200 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	49 €
Forfait de formalisation de cession de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification	29 €
Forfait de formalisation de warrant	29 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne <ul style="list-style-type: none">• Avec un minimum de	Au réel 465 €

Modification de garanties sur prêts en cours ou soldés

Renouvellement <ul style="list-style-type: none">• Renouvellement de garantie, outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties"	57,20 €
Mainlevée totale ou partielle/radiation <ul style="list-style-type: none">• Gage sur véhicule• Effectuée par un tiers, Nantissement, Hypothèque, ..., outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties"• Sous seing privé, Nantissement, Warrant, hypothèque maritime, fluviale, aérienne (hors frais fiscaux en vigueur)	46,80 € 90,50 € 192,40 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire) - sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	154 €



Épargne, titres et placements financiers

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽¹³⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement aux services InvestStore Initial **Gratuit**

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels au montant du paiement **0,54 %**
- Avec un minimum de **7,20 €**

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement aux services InvestStore Intégral **96 €/an**

- Si moins de 24 ordres de bourse par an **Gratuit**
- À partir de 24 ordres de bourse par an

Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux

- Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre **0,99 €**
- Ordre > 1 100 €, montant proportionnel au montant de l'ordre **0,09 %**

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 76 12 10

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre **1,10 %**
- Frais fixes **5,10 €**
- Avec un minimum de **15,50 €**
- Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral **13,30 €/ligne**

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽¹³⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

- Frais proportionnels au montant de l'ordre **0,54 %**
- Avec un minimum de **54,50 €**

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente

	Valeurs CA (OPC, obligation)	Valeurs hors CA
Frais fixes par Compte Titres	27,08 €	
Frais sur les valeurs		
• % sur encours global	0,10 %	0,21 %
• Par ligne (exonération des portefeuilles < 1 000 €)	1,67 €	3,33 €
Frais fixes sur encours et par ligne, par Compte Titre détenant exclusivement des Actions Crédit Agricole S.A, Certificats Coopératifs Associés ou Parts Sociales	Gratuit	
Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions uniquement	Gratuit	
Plafond total droits de garde	279,16 €	

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE + PERCO Inter-entreprises **199 €/an**

- Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés **15 €/an**



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devise	8,60 €/mois
Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Minimum	8,80 €

Paielements vers l'étranger

Virement/transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24,95 €
• Opération de plus de 250 € saisie par le client	19,40 €
• Avis d'opération	4,10 €

Frais complémentaires sur transfert	
• Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	23,90 €
• Confirmation de l'émission du transfert	9,95 €
• Acceptation, prorogation et impayé	43,95 €

Paielements en provenance de l'étranger

Réception virement en euro venant de la zone SEPA avec BIC et IBAN	Gratuit
--	---------

Réception d'un virement en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Opération de plus de 250 €	17,50 €
• Avis d'opération	4,10 €

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	20,80 €

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	8,80 €

Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change) : mise en place, prorogation, levée anticipée ou tirage	86,50 €
--	---------

Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)	
• Mise en place	86,50 €
• Utilisation	43,25 €

Abonnement

CA E-BANKING	Gratuit
--------------	---------

CA@CHANGE EN LIGNE	Gratuit
--------------------	---------



Assurances et prévoyance⁽¹⁴⁾

Assurance de vos biens

Assurez vos bâtiments, matériels, véhicules... Nos spécialistes établiront un devis sur mesure après la visite de votre entreprise ou de votre exploitation.

[Nous consulter](#)

Assurance pour vous, vos proches et/ou vos associés

Selon vos besoins, des formules avec des garanties performantes : complémentaires santé, arrêt de travail, transmission de capital en cas de décès, couverture des risques liés à la vie privée.

[Nous consulter](#)



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Satisfaction Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor, par courrier postal à La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9 ou par email à reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr

Références

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignations de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

(5) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(6) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple : www.credit-agricole.fr/cacotesdarmor

(7) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

(8) Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area) :

- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'ALE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

(9) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(10) Les produits composant les Comptes Services Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnel/ Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Comptes Services Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(11) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(12) Les montants comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non-paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France.

(13) Frais de marché en sus, variables selon de lieu d'exécution.

(14) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès des entreprises régies par le code des assurances suivantes : CAMCA, PACIFICA et PREDICA, dont les mentions légales figurent en dernière page.

Vos contacts et services utiles

◆ Pour faire opposition depuis la France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :

> SOS carte / chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(appel non surtaxé)

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM**

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/mn)

Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39

(numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION***

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



CASH IN TIME

www.cash-in-time.com

La réponse simple et rapide à un besoin de trésorerie



YAPLA

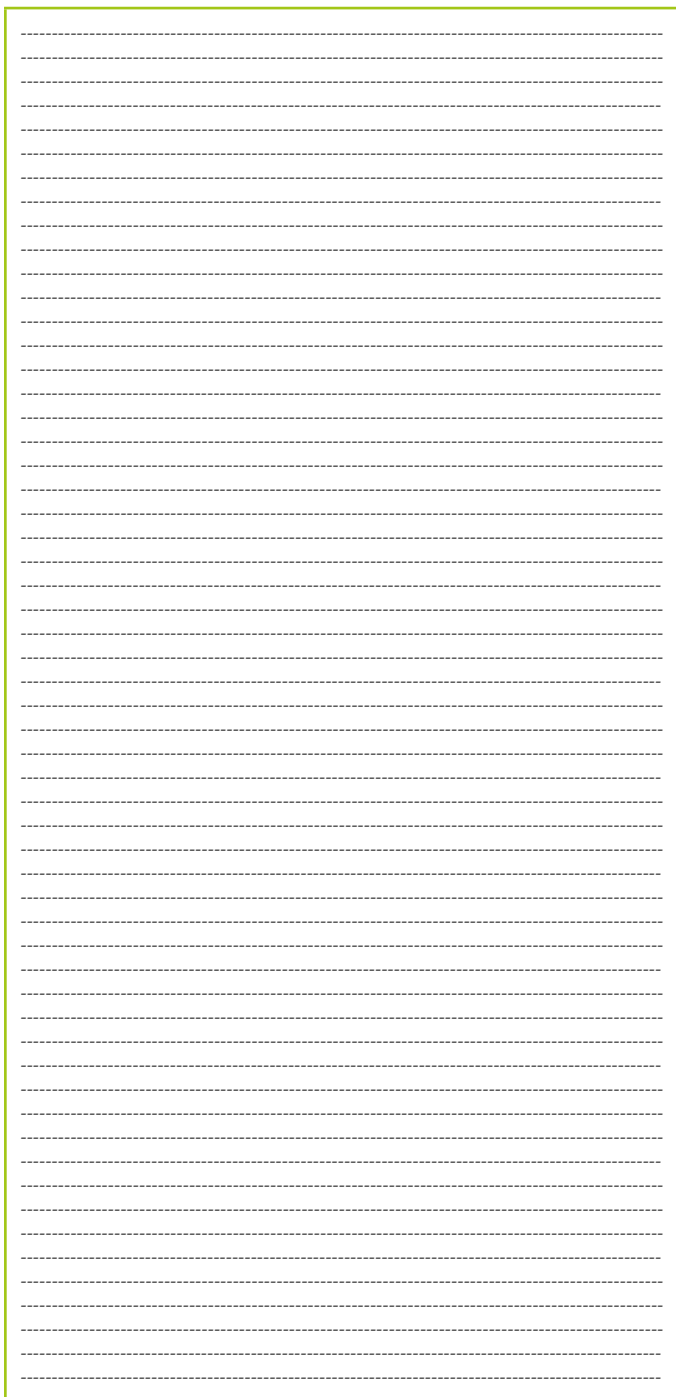
www.yapla.fr/cacda

La plateforme de paiement et de gestion tout-en-un pour les associations

** AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

*** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS. «Des services pour répondre à vos besoins».

Notes



A large rectangular area with a green border, containing numerous horizontal dashed lines for writing notes.

Vos contacts


*Une information, un conseil ?
Choisissez votre mode d'accès*

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

Pour nous contacter

L'espace PRO & PATRIMOINE

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h30

 par téléphone: 02 96 76 54 00 (appel non surtaxé)

 ou par email: espace.pro@ca-cotesdarmor.fr

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan, PLOUFRAGAN - 22098 SAINT BRIEUC CEDEX 9. 777 456 179 RCS SAINT-BRIEUC. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de de la Boétie 75008 Paris.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CAA, société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS PARIS.

Réf. PBCM011_CGB2023_PROAGRIASSO22_V4



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"